

Equivalence entre Certificats



		Certificat visé				
		Décideur en entreprise		Opérateur	Mise en vente - vente	Conseil à l'utilisation
		Non soumise agrément	soumise à agrément			
Certificat possédé						
Décideur	en entreprise non soumise à agrément		7h		14h	
	en entreprise soumise à agrément				7h	
Opérateur à l'utilisation						
Mise en vente - vente		7h	7h			
Conseil à l'utilisation						

Ex. Si je possède le certificat Décideur en entreprise non soumise en agrément, par équivalence, j'ai le certificat Opérateur. Par contre je dois suivre des formations complémentaires pour obtenir le Décideur en entreprise soumise à agrément (7H) ou Mise en vente (14H).

La validité du second certificat suite à une formation complémentaire prend fin à échéance de la validité du premier certificat